

APPEL À COTISATION – Collectivités « Membre associé »

Adhésion 2026

Nom de la collectivité :
Nombre d'habitants :
Nom, prénom et qualité du signataire :

Le montant de la cotisation est de :

- 0,005 € par habitant pour les EPCI (et la métropole) engagés dans le balisage (plafonné à 750 €)
- 0,01 € par habitant pour les autres EPCI (plafonné à 750 €)
- 50 € pour les communes

Mode de règlement (cocher votre choix)

- ☐ par chèque (libellé au CDRP 37) : N° en date du
- ☐ par virement :
- ☐ autre (préciser) :

Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou
CDRP 37 - IBAN : FR76 1940 6370 4900 0548 5175 232 – AGRIFRPP894

TVA non applicable

Cet appel de cotisation fait office de pièce comptable et certifiera votre appartenance à notre Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en tant que **MEMBRE ASSOCIÉ**.

Veuillez nous retourner dans les 6 mois un exemplaire daté et signé.

Date et signature :

Parçay-Meslay, le 22 janvier 2026

Mme CHÉRIDI Mina, Trésorière


F.F. Randonnée
Comité d'Indre-et-Loire
Maison des Sports de Touraine - B.P. 100
37210 PARÇAY-MESLAY
Tél./Fax 02 47 40 25 26

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire

Association déclarée le 03/05/1979 à la Préfecture de Tours et parue au JO du 20/05/1979.

N° SIRET 41 3426 149 00022

Rue de l'Aviation - Maison des Sports de Touraine 37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 40 25 26 - Courriel : indre-et-loire@ffrandonnee.fr - Site internet : <https://indre-et-loire.ffrandonnee.fr/>

Facebook : [ffrandonnee.touraine](https://www.facebook.com/ffrandonnee.touraine) - Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme FFRandonnée - n° IM075100382.